

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

COMMERCE

ÉPREUVE E1 SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SOUS-ÉPREUVE B1 CADRE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

LE SUJET COMPORTE :

1 page : Page de garde

2 pages : Texte

2 pages : Documents

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SESSION 2004
SPÉCIALITÉ : COMMERCE

ÉPREUVE E1 : Sous épreuve B1 Durée : 1 heure Coefficient 1
CADRE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Page 1/5

0409-CO ST B

SUJET

PARTIE I

CADRE ÉCONOMIQUE (10 points)

Vous êtes employé(e) par l'entreprise HABIL'MODE. Dans le cadre d'un développement futur de l'enseigne, votre responsable vous demande d'analyser la situation de l'emploi en France.

À partir des *documents 1 et 2* et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Définissez les termes suivants :

- ☞ La population active.
- ☞ Le taux de chômage (vous indiquerez la formule de calcul).

2. Commentez brièvement les évolutions du taux de chômage en France depuis février 1997.

3. Que constatez-vous en ce qui concerne :

- ☞ Le taux de chômage par âge ?
- ☞ Le taux de chômage par sexe ?

4. Énoncez deux causes qui permettent d'expliquer l'évolution du chômage entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003.

PARTIE II

CADRE JURIDIQUE (10 points)

Madame Françoise Dupond est embauchée le 2 mai 2004 par l'entreprise HABIL'MODE, magasin de prêt à porter. Elle vous demande d'étudier son contrat de travail.

À partir du *document 3* et de *vos connaissances*, répondez aux questions suivantes :

1. Identifiez le type de contrat de travail et citez deux avantages et un inconvénient pour Madame Françoise Dupond de signer ce type de contrat.
2. **Madame Balin, la responsable, décide de muter Madame Françoise Dupond dans son autre magasin situé à 30 km de Verdun.**
Madame Françoise Dupond peut-elle refuser cette mutation ? Justifiez votre réponse.
3. **Madame Françoise Dupond reçoit une proposition d'embauche plus intéressante à Verdun le 6 juin 2004.**
Peut-elle quitter son emploi le jour même? Justifiez votre réponse.
4. Énoncez les dispositions légales en matière de congés payés dont bénéficie Madame Françoise Dupond.

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SESSION 2004

SPÉCIALITÉ : COMMERCE

ÉPREUVE E1 : Sous épreuve B1

Durée : 1 heure

Coefficient 1

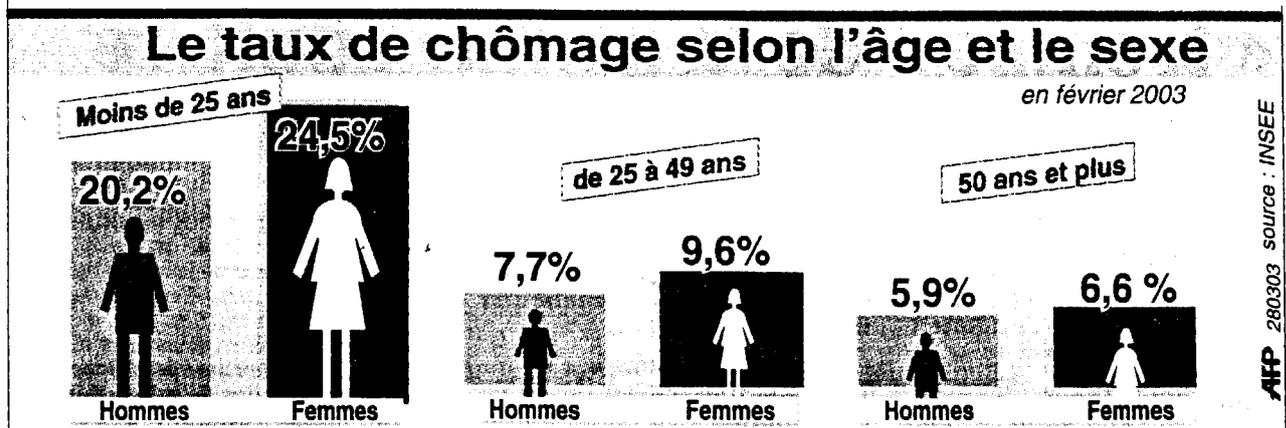
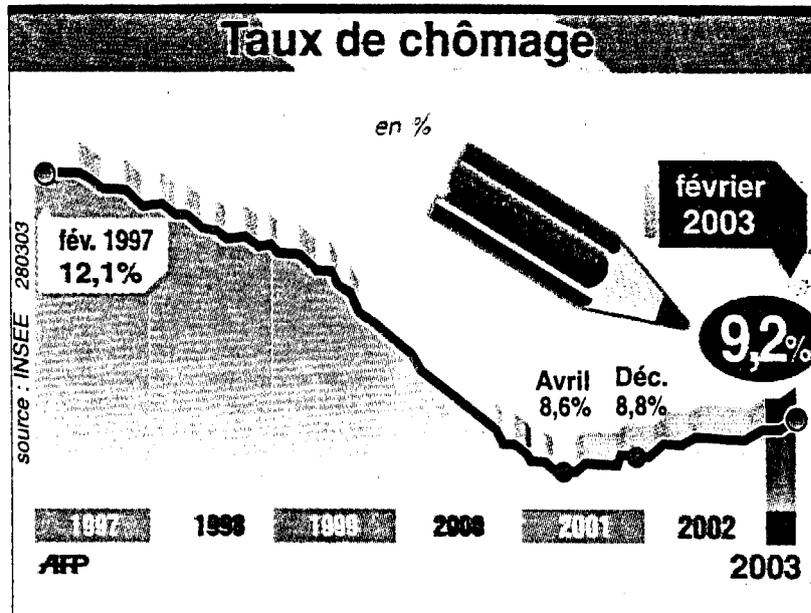
CADRE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Page 3/5

0409-CO ST B

SUJET

L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE EN FRANCE



DOCUMENT .2.

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI EN FRANCE

Forte hausse du chômage entre le 1er trimestre 2002 et le 1er trimestre 2003

Entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003, le chômage a fortement augmenté, touchant toutes les catégories d'actifs. La hausse est beaucoup plus importante que celle observée entre début 2001 et début 2002. Après trois années consécutives de baisse, le nombre de chômeurs de longue durée progresse de nouveau: 67 % des chômeurs de plus de 50 ans sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

La création d'emploi marque le pas, avec seulement 70 000 nouveaux emplois. Dans un contexte économique morose, l'offre de postes a sans doute été ralentie.

Comme en 2002, les salariés à temps complet déclarent travailler 38 h 50 par semaine. Seule tendance persistante : les femmes sont de plus en plus souvent actives et à tous les âges.

Source: INSEE PREMIERE - extrait
N° 909 - Juillet 2003

LE CONTRAT À DURÉE INDETERMINÉE

ENTRE

La Société HABIL'MODE dont le siège social est situé à VERDUN (55), représentée par MME BALIN en sa qualité de responsable

Ci-après désignée la " Société ", HABIL'MODE

d'une part.

ET

MME DUPOND Françoise demeurant à BELLEVILLE (55)

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit.

ART. 1 — Engagement

La Société HABIL'MODE engage MME DUPOND Françoise en qualité de vendeuse à compter du 02.05.04. Cet engagement est conclu sous réserve d'une période d'essai d'un mois de travail effectif, au cours de laquelle il pourra prendre fin à la volonté de l'une ou l'autre des parties à tout moment, sans préavis ni indemnité.

La période d'essai s'entend de travail effectif, toute suspension de l'exécution du contrat, quel qu'en soit le motif entraînera une prolongation de la période d'essai d'une durée équivalente à celle de la suspension.

ART. 2 — Fonctions

MME DUPOND Françoise est engagée en qualité de vendeuse, qualification 2.

MME DUPOND Françoise exercera ses fonctions sous l'autorité et selon les directives du responsable MME BALIN auquel elle rendra compte de son activité.

Dans le cadre de ses fonctions et sans que cette liste soit limitative MME DUPOND Françoise sera chargée de :

- la vente des produits
- la gestion des stocks
- le maintien de l'état marchand du magasin

ART. 3 — Rémunération

MME DUPOND Françoise percevra une rémunération mensuelle brute de 1 200 €, correspondant à la durée collective du travail en vigueur au sein de l'entreprise.

ART. 4 — Lieu de travail

Le lieu de travail de MME DUPOND Françoise est actuellement fixé à VERDUN (55)

Tout changement éventuel du lieu de travail mis en œuvre pour les nécessités de l'entreprise ne constituera pas une modification du présent contrat dès lors qu'il interviendra dans un rayon de 60 Kms par rapport à sa localisation actuelle.

ART. 5 — Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il prendra fin, hormis le cas de faute grave, lourde ou de cas de force majeure en respectant le préavis conventionnel [ou un préavis réciproque de 2 mois].

ART. 6 — Dispositions diverses

Pour information :

La convention collective actuellement appliquée au sein de l'entreprise est celle du commerce.

Les frais engagés dans l'exercice des fonctions sont, sur justificatifs, pris en charge ou remboursés aux conditions et selon les modalités en vigueur au sein de la société.

S'agissant des congés payés, ceux-ci sont accordés conformément aux dispositions légales et conventionnelles.

Fait à VERDUN, le 15.05.04

En double exemplaire